



L'Observatoire des programmes universitaires en criminologie fonctionne sous les auspices de la Société internationale de criminologie.

L'objectif de la Société internationale de criminologie est de promouvoir les activités et les recherches visant à favoriser une meilleure compréhension du phénomène de la criminalité à l'échelle internationale. La Société contribue également à soutenir la prévention du crime ainsi qu'à améliorer les procédures utilisées par les différents systèmes de justice pénale. Ces activités portent, par conséquent, tant sur des questions scientifiques que pratiques.

Fondée en 1938, la Société internationale de criminologie est une organisation non-gouvernementale dénombrant près de mille membres de haut niveau (universitaires, magistrats, administrateurs de la justice pénale, etc.) La Société bénéficie d'un statut consultatif à l'ONU et au Conseil de l'Europe, participe aux travaux de l'UNESCO, et est représentée par un délégué national dans près de cinquante pays. C'est d'abord de la responsabilité des différents Etats de prévenir et de combattre la criminalité. Il est néanmoins nécessaire de réaliser l'importance d'une coopération internationale plus étroite dans la recherche criminologique afin d'améliorer la réponse de chaque société aux défis actuels de la criminalité. Beaucoup d'énergie et d'imagination sont soulevés dans la recherche sur les formes modernes de contrôle et de prévention du crime car il est important d'être en mesure de garantir la stabilité des sociétés et d'assurer la protection des personnes dans le monde entier. La contribution des organisations internationales à cette recherche est particulièrement précieuse, de même que les efforts de l'ONU à l'échelle mondiale tout comme les efforts régionaux du Conseil de l'Europe sont considérables. Enfin, l'action entreprise par des organisations non-gouvernementales, telles que la Société internationale de criminologie, doit également être soulignée.